



Bien vivre à Trois-Palis

Bulletin municipal
Janvier 2022 n°28

Info pratiques :

HORAIRES MAIRIE

Lundi : 8h- 12h 13h30 - 18h

Mardi : 8h - 12h

Mercredi : 13h30 - 18h

Jeudi : 8h - 12h

Vendredi : 8h - 16h30

CONTACT



05 45 91 05 19



mairie.trois-pa-
lis@wanadoo.fr



www.trois-palis.fr

Edito

Durant ce second semestre, dans le creux de la vague d'une crise sanitaire qui s'éternise nous avons tenté de retrouver un semblant de vie normale. Le conseil municipal a pu se réunir en présentiel, ce qui est beaucoup plus convivial et efficient que les visioconférences. Nous avons pu rencontrer l'architecte des bâtiments de France pour avancer sur le projet de l'aménagement du bourg. Sujet complexe, tant le niveau de détail exigé par l'architecte pour l'élaboration de l'avant-projet est élevé. Chaque élément proposé faisant l'objet d'un descriptif exhaustif, auquel vient s'ajouter les contraintes dû à la présence des vestiges de l'ancien cimetière autour de l'église.

Nous avons aussi tenté de renouer avec une vie sociale quasi normale, sous couvert du pass sanitaire. Ce qui a permis au festival de jazz, associé aux « soirs bleus », de pouvoir avoir lieu. De même nous avons renoué avec le traditionnel repas de la mi-octobre avec nos aînés où le plaisir d'être à nouveau réuni s'est nettement exprimé. Hélas le contexte impose ses limites, même si elles ne sont pas une conséquence de la réglementation, le bon sens nous a incité à ne pas envisager l'organisation pour la seconde année consécutive de l'habituel goûter de Noël où nous sommes à chaque fois très nombreux à être confinés dans la salle du foyer. Bien nous a pris car ces dernières semaines nous ont incitées, avant les fêtes, de revenir à la prudence la plus stricte.

Enfin nous ne saurions passer sous silence un événement aussi inepte qu'abjecte qui s'est produit le week-end avant le 11 novembre. Des individus ont nuitamment tagué le mur de la mairie, tout comme à Linars, d'une inscription qui rappelle le sigle des Forces Française de l'Intérieure. Outre la dégradation d'un édifice public avec tout le symbole que cela représente, vis à vis de la citoyenneté, de notre bien commun financé par nos impôts, ces faits délictueux outragent la mémoire de ces femmes et ces hommes qui au péril de leur vie ont œuvré pour libérer notre pays du fascisme et de l'occupation et dont nous avons commémoré la mémoire quelques jours plus tard.

Heureusement grâce à sa ténacité Paul Gaillard, notre employé, est arrivé à effacer ces tags qui n'auront souillé notre façade que très peu de temps.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2022 et espérant vivement que nous pourrions retrouver nos libertés d'antan.

Mieux nous connaître



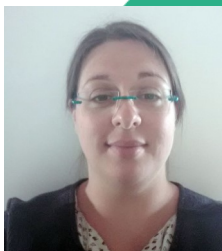
Virginie GALY - Responsable Administration des ventes
45 ans - 2 enfants

Conseillère municipale auprès de Denis depuis 13 ans, je suis et reste très attachée à Trois-Palis malgré un déménagement très récent. Mon expérience personnelle et les 2 derniers mandats me permettent de prendre du recul sur les décisions à prendre au sein du conseil. Voir Trois-Palis devenir encore plus attrayant au fil des années m'anime, de beaux projets sont en cours et d'autres à naître nous permettront d'accueillir de nouveaux habitants dans des conditions optimums.



Sandra BOUCHET—Assistante Maternelle
Mariée - 2enfants + 1 enfant recueilli - Habitante de Trois-Palis depuis 18 ans.

Elue au conseil municipal depuis 3 mandats et au département depuis 2 mandats. Même si la vie politique de proximité prend beaucoup de place dans ma vie, je jongle aussi avec mon amour pour les enfants d'où ma profession. Le secteur jeunesse et solidarité font partis de mes sensibilités. J'ai la chance de pouvoir aider la communauté à travers mes aptitudes sociales, à mon écoute et à la bienveillance de façon totalement altruiste.



Floriane CHARLES Infirmière
33 ans—Pacsée—2 enfants

Habitante sur Trois-Palis depuis 1993.
J'aime rigoler, m'investir pour la collectivité et jardiner.

Conseil municipal jeunes

Le conseil municipal a le plaisir de **convier les jeunes** de la commune (tranche d'âge 10 ans à 15 ans) à une **réunion de sensibilisation à la citoyenneté**.

Lors d'une rencontre qui serait organisée au début de l'année 2022, les jeunes tripaliciens (et leurs parents accompagnants) qui répondront à notre invitation seront accueillis en Mairie par M. le Maire et ses conseillers.

Un **moment d'échange** avec les élus sera organisé à l'issue d'une visite des locaux communaux. Cela sera l'occasion de découvrir le fonctionnement et l'administration d'une commune à travers une discussion informelle.

Une collation sera servie à l'issue de la rencontre.

Au delà de ce premier contact, nous souhaitons proposer aux jeunes de notre commune, la **constitution d'un conseil citoyen de jeunes**.

Les personnes intéressées sont priées de se manifester auprès de la Mairie au 05 45 91 05 19



**PAPILLON
LECTURE**

Le **Réseau Papillon-Lecture** créé en 2014 regroupe la médiathèque de Mouthiers et les bibliothèques de Trois-Palis, Sireuil, Voeuil, Claix et Roullet.

Tous genres de documents y sont proposés : romans, documentaires, bande-dessinées, mangas, CD, albums jeunesse, livres en gros caractères...

Des services sont aussi à votre disposition : ordinateurs et accès internet, boîte retour...

Tout au long de l'année nous vous proposons de **nombreuses animations** : expositions, spectacles, ateliers, rencontres d'auteurs, prix littéraires...

L'inscription est gratuite pour tous et vous permet d'emprunter des documents sur tout le Réseau Papillon-Lecture.

Il vous suffit de vous rendre dans la bibliothèque de votre choix.



Pour suivre toute notre actualité, rendez-vous sur notre site papillon-lecture.fr ou sur notre page Facebook

Médiathèque de Mouthiers – Papillon-lecture.

Contactez nous au 05.45.67.89.47 ou par mail : papillonlecture@grandangouleme.fr

Des légumes et des fleurs

Optimiser l'eau du système d'arrosage de la commune de Trois-Palis :

En 2017, la commune a fait installer un système d'arrosage automatique dans les parterres fleuris à côté de l'école et de la mairie. Ce dernier permet d'arroser juste ce qu'il faut et par conséquent de faire des économies d'eau.

Personne n'est sans savoir que les **ressources en eau potable diminuent**, que la consommation augmente et que malheureusement des millions de litres d'eau potable sont gaspillées. Afin d'allier l'utile à l'agréable et **d'optimiser l'eau du système d'arrosage**, le conseil municipal vous propose de participer à un **groupe de travail sur la plantation** de légumes au sein des parterres fleuris.

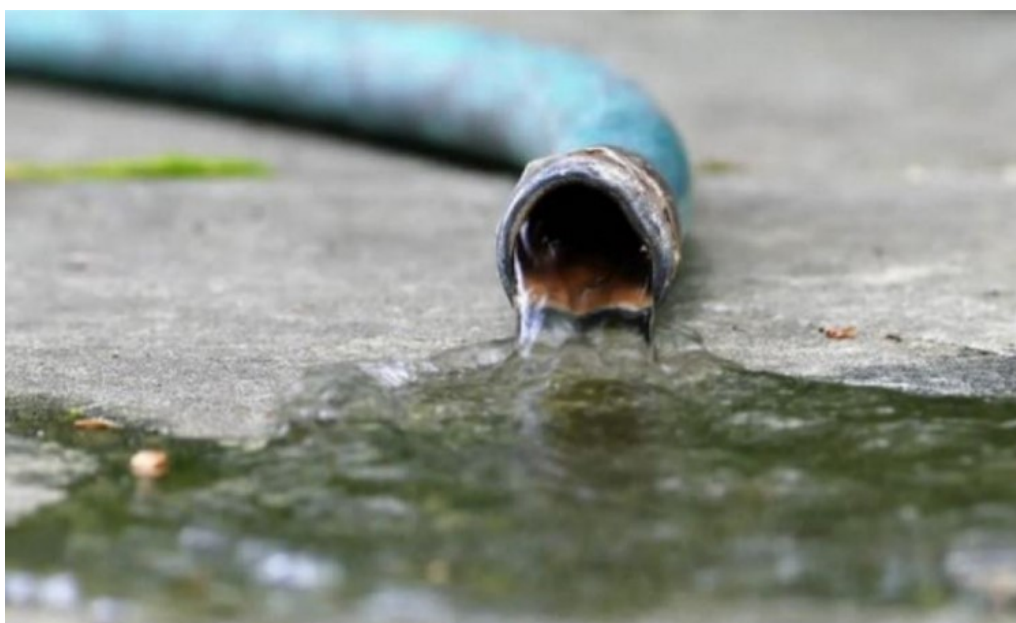
Nous définirons ensemble, en collaboration avec l'agent communal responsable des espaces verts, des variétés à planter. Et pour ceux qui souhaitent mettre la main à la terre et aider, une **animation est prévue au printemps**.

Inscription :

- ⇒ à la mairie directement
- ⇒ par mail : mairie.troispalis@wanadoo.fr
- ⇒ par téléphone : 05 45 91 05 19

Attention, seules **10 places sont disponibles** pour le groupe de travail.

Merci par avance pour votre contribution



Ville du partage

Afin de lutter contre le gaspillage et de favoriser la solidarité parmi nos habitants, la commune de Trois-Palis a décidé de s'impliquer en participant au projet "**Ville du Partage**" porté par **Le Potager d'à Côté**, une initiative permettant aux habitants de **proposer leurs surplus de jardins**, qu'il s'agisse de potagers ou d'arbres fruitiers.

L'idée est simple : les particuliers, qui ont des arbres fruitiers sur leur terrain ou un jardin avec un potager peuvent s'inscrire sur Le Potager d'à Côté afin d'y **proposer leurs surplus à la vente ou au don**. Faciliter et démocratiser l'accès aux fruits et légumes locaux et de saison, éviter le gaspillage et créer du lien social, telles sont les missions du Potager d'à Côté que notre commune a décidé de soutenir.

Vous ne le savez peut-être pas mais plus de 60% de la population possède un jardin, qu'il soit privé ou partagé, et la moitié d'entre eux dispose d'un potager ou d'arbres fruitiers*. **Près de 2 millions de tonnes de fruits et légumes se perdent chaque année en France dans les jardins de particuliers** selon Virginie Broncy, fondatrice du Potager d'à Côté. Si vous y réfléchissez un peu, vous aurez très certainement chez vous ou dans votre entourage des surplus de jardin à proposer : des cerises, des prunes, un peu trop de courgettes cet été ? Cette année, ayez le réflexe de les proposer aux autres et faites grimper le compteur de fruits et légumes partagés au sein de Trois-Palis !

À la fin de l'été, Le Potager d'à Côté mettra à l'honneur les villes/communes les plus partageuses alors nous comptons sur vous habitants de Trois-Palis pour faire briller notre belle commune.

Vous avez décidé d'agir ? Rendez-vous sur Le Potager d'à Côté www.lepotagerdacote.fr !

N'hésitez pas à prendre contact avec :

- ⇒ Julie julie@lepotagerdacote.fr au 06 26 74 04 63
- ⇒ Virginie virginie@lepotagerdacote.fr au 07 84 38 36 76

*Source : <https://jardinage.lemonde.fr/article-239-francais-toujours-fous-jardinage.html>



Route de l'Ageasson

Comme vous avez pu le constater, depuis plusieurs mois la **Route de L'Ageasson** reliant les Allins à Sireuil est **fermée**. Nous avons dû prendre cette décision par **mesure de sécurité**.

En effet, depuis le printemps dernier et ses inondations conséquentes, cette route s'est trouvée traversée par des infiltrations d'eau occasionnant par le fait des dégâts sur l'assise de sa structure ainsi que sur sa stabilité.

Nous avons lancé plusieurs investigations, certaines encore en cours, afin de valider ou non la pérennité de cette route ainsi que celui de l'ouvrage hydraulique associé.

Ces recherches prennent du temps mais sont essentielles dans la gestion de ce dossier.

Tant que l'ensemble de ces études ne sont pas finies, nous ne pouvons nous prononcer sur la réouverture de cette voie, nous sommes conscients de la gêne que cela impose à certains ou certaines mais la sécurité de nos habitants restera toujours la priorité.

Croyez que nous mettons tout en œuvre afin de trouver la meilleure des solutions, nous reviendrons vers vous dès que nous le pourrons.



Déchets ménagers

A compter du 1er janvier 2022 la **collecte des bacs noirs** (ordures ménagères) s'effectuera **tous les quinze jours**. Lors de jours fériés celle-ci est reportée au jour suivant. (voir le calendrier de collecte ci-joint).

Cette modification ne concerne pas le ramassage des bacs jaunes qui continue à s'effectuer le jeudi de chaque semaine. Si le jeudi est un jour férié la collecte n'est pas décalée.



www.pluspropremaville.fr

CIMETIERE

TROIS-PALIS voit grand à l'occasion de la Toussaint en aménageant son cimetière

Nous vous en parlions dans notre bulletin de janvier dernier, le premier columbarium étant presque saturé, nous avons profité du mois d'octobre pour en installer un second.

Une réflexion a été menée en parallèle au sein du conseil municipal ; le besoin d'avoir de nouveaux emplacements était présent depuis un moment et nous avons décidé d'aller, au-delà du simple columbarium et de répondre à vos demandes grandissantes : proposition et **aménagement d'espaces dédiés aux cavurnes**, mais aussi en aménageant le **jardin du souvenir** avec une dispersion et une stèle commémorative pour prendre le temps du recueillement. Il faut savoir que la dispersion est une obligation que pour les communes de plus de 2000 habitants.

Cet investissement, inscrit au budget 2021, a été entièrement financé par notre commune pour un montant total de 8.000 € TTC, sur une ligne budgétaire à 17.000 €.

Nous avons aussi lancé en cette fin d'année, un **projet de numérisation et de modernisation** de notre gestion du cimetière. Ce projet verra le jour courant 2022, et permettra à l'avenir une gestion informatisée dans la continuité de la transformation numérique des collectivités dont nous nous inscrivons avec la numérisation par exemple de nos actes d'états civils.



Nouveaux tarifs cimetière

Inchangés depuis 2009, les prix des emplacements et concessions ont été revus sur délibération du conseil municipal en date du 05 octobre 2021. L'objectif était d'accompagner le développement du cimetière et ses nouvelles installations d'emplacement de cavurnes, de columbarium et du jardin du souvenir. La dispersion ou encore les cavurnes étant de nouvelles possibilités, il était nécessaire de prendre une délibération pour accompagner leur mise en service.

C'est ainsi que la **durée minimum d'une concession** est passée de **15 ans à 30 ans**. Le prix du columbarium est passé non plus au nombre d'urnes mais à l'emplacement.

Un travail sera établi en début d'année 2022 pour mettre à jour notre règlement du cimetière. La dispersion au jardin du souvenir sera gratuite pour les tripaliciens et seule la plaque commémorative à poser sur la stèle sera payante à prix coutant. Une obligation de déclaration est obligatoire avant toute dispersion.

Les nouveaux tarifs applicables sont disponibles en mairie.

Grand succès pour le repas des Aînés 2021 !



Avec ses tables fleuries nappées de blanc et bleu, la salle du Foyer avait déjà des airs de fête le samedi 30 octobre 2021 à l'occasion du traditionnel repas des Aînés offert par la municipalité à ses « Séniors » et aux Résidents de l'Ehpad KORIAN Les Alins du Maréchal sis dans notre belle commune.

Un repas gastronomique particulièrement agréable et chaleureux a comblé tous les participants qui ont enfin pu se retrouver dans des conditions presque normales, normes sanitaires obligent.

Lors du discours d'accueil, Denis DUROCHER, Maire de Trois-Palis a exprimé sa joie de partager ce repas avec les Aînés après l'annulation de celui de l'année dernière et en regrettant toutefois l'absence de ceux qui n'ont pas pu assister à ce grand moment de rencontre.

Entouré d'une partie de son équipe municipale, il a tenu à féliciter les organisateurs de cette journée, aussi bien pour la décoration que pour le service et a tenu à préciser que nos « anciens » constituent une grande richesse et sont le symbole de la mémoire collective, de la transmission d'un savoir, d'une expérience et qu'ils méritent toute notre attention.

Salle sous-mairie

Réhabilitée il y a douze ans, la salle communale sous la mairie n'avait pas vue son mobilier renouvelé à l'époque. Fatigués par les ans, dans un souci de maintenir la qualité de service de cet équipement à niveau, nous avons décidé de remplacer tables et chaises par des modèles plus fonctionnels pour l'entretien et le rangement. Le prix de la location reste inchangé, notre souhait étant que seul la satisfaction des usagers augmente.

Pour mémoire :

- Salle sous la mairie, capacité 35 personnes, location le week-end 50 € pour les habitants de la commune et 150 € pour les extérieurs.

- Salle du foyer, capacité 120 personnes, location le week-end 125 € pour les habitants de la commune et 375 € pour les extérieurs.



Pass culture : de la nouveauté

Dans notre précédent bulletin communal, nous vous présentions le pass culture. Réservé jusqu'à maintenant aux jeunes âgés de 18 ans, le Pass Culture sera étendu dès janvier 2022 aux collégiens et lycéens. Le dispositif comporte une part individuelle et une part collective.

Pour plus de renseignements, visitez la page <https://aide.passculture.app/fr/collections/3184181-jeunes-le-pass-pour-les-15-17-ans>

Festivals à Trois-Palis



BILAN « SOIRS BLEUS » - « JAZZ(S) A TROIS-PALIS », septembre 2021

Soirs Bleus

Une première pour la commune que son accueil d'un concert dans le cadre de ce dispositif du Grand Angoulême qui permet l'organisation de **spectacles gratuits** de juin à septembre, grâce à une prise en charge importante des frais inhérents à de tels événements, le reste étant à la charge de la commune. Grand Angoulême a accepté que le premier concert du festival **Jazz(s) à Trois-Palis** soit inclus dans ce dispositif. Cette soirée aura fait **salle comble** et la commune souhaite s'y enrager à nouveau l'an prochain. Avant ce concert, il avait été organisée une visite de l'église et un parcours dans le bourg, commentés par Pays d'Art et d'histoire.

Cette soirée, aura permis de découvrir le trio **Fincker – Santacruz – Silvant** dont voici un extrait du compte rendu de concert dans Jazz Magazine par Xavier Prevost, ancien producteur à France Musique, qui nous a accompagné durant tout le festival: « *En plus de l'ivresse des phrases vertigineuses, le trio nous offrira l'émoi ultime, celui que procure le lyrisme absolu. Très beau trio, formidable concert : que demander de plus ? Que ça recommence, évidemment, dans un autre lieu, un autre jour.* »

Jazz(s) à Trois-Palis

Partage, découverte sont au cœur de ce projet de **rencontres artistiques**, organisées pour la première fois en septembre 2018 à l'occasion des Journées du Patrimoine par l'association L'Affiche. Comme en 2019, il a été présenté **un panel du jazz innovant et des musiques improvisées d'aujourd'hui**, en cherchant à créer un lien privilégié entre artistes, public et territoire. La programmation, déclinée sur 3 jours, hors des lieux de diffusion habituels, favorise une réelle interaction entre artistes et public. En matinée ont été offerts plusieurs concerts gratuits en solo, ceux en soirée présentaient de nombreuses créations et formations, tous ces musiciens écumant les scènes du jazz et des musiques improvisées en France, en Europe et dans le monde.

Les partenariats institués avec la mairie de Trois-Palis, Département Charente, Grand Angoulême, Pays d'arts et d'histoire, Les Allumés du Jazz, Rémy Rabiaud Pianos, Pro Helvetia - Suisse et l'aide, indispensable, de nombreux bénévoles ont permis à cette édition de se dérouler dans les meilleures conditions.

Cette édition 2021, par sa fréquentation et les retours du public, des médias et des artistes, a prouvé une fois encore que le pari de la qualité, quelques soient le lieu et les conditions matérielles - en insistant sur le côté acoustique des prestations musicales - était gagnant ! Malgré les incertitudes liées aux restrictions sanitaires et l'annulation de l'édition 2020, le public a bien été au rendez-vous au delà de nos espérances.

De nombreux médias régionaux et nationaux ont rendu compte du festival de manière extrêmement positive (Charente Libre, Jazz Magazine, Action Jazz, Sortir, le magazine du Grand Angoulême, Radio France, Jazz'in, nombreux sites et blogs d'information musicale..).

On peut se réjouir que ce festival, après seulement trois éditions, fasse maintenant pleinement partie du paysage musical charentais et devienne un rendez vous incontournable de la saison culturelle. Une manière de renouveler l'image de notre commune et de l'ancrer encore plus dans l'actualité.

Quelques extraits de presse :

Trois jours à Toirs-Palis : une plongée dans un festival exemplaire.

«... un programme d'une belle singularité. Le village charentais (...) où le batteur et agitateur d'idées musicales Bruno Tocanne a élu domicile voici quelques années, se met à l'heure des concerts, entre l'église Notre Dame et le Foyer communal. Ambiance très conviviale, et implication maximale de toutes et tous, bénévoles et artistes embarqués dans le même projet. » JAZZ MAGAZINE – Xavier Prevost

Nous reviendrons, Jazz(s) à Trois-Palis. Nécessaire, la musique ? Bien plus ! Un concentré d'ontologie.

« (...) Juste, le bonheur c'est fragile, et puis dans un monde qui aspire les êtres humains aujourd'hui plus que jamais, on n'ose plus prononcer ce mot. Pourtant, musiciens, nous sommes parti(e)s avec, accrochée à l'âme, de la joie (...) » LA GAZETTE BLEUE

Un accord, un temps, un lieu

« Quelque chose s'est passé lorsque du premier rang, quelqu'un s'est levé et a remercié les artistes, les organisateurs, les bénévoles, relié le fil des émotions de ces jours derniers à une situation plus globale. C'était aussi un des effets de la musique, quand il lui est permis de faire vibrer d'autres cordes encore, les cordes sympathiques. Il faut pour cela un accord, un temps, un lieu. Septembre, Trois-Palis.

Merci Bruno » ACTION JAZZ



Une pénétrante lucidité, d'une beauté de lumière sèche traversée par l'ondée, lumière de vérité, clair obscur où se découvrent les visages intacts de leur humaine révolte - GLOB NATO

Merci pour ce festival essentiel !

JAZZ'IN

